



RAPPORT ANNUEL
2020

Avant-propos

En tant que fondation d'utilité publique de la Poste, le Fonds du Personnel Poste vient en aide aux collaborateurs et aux collaboratrices actifs ou retraités qui se trouvent – ou risquent de se trouver – en situation précaire par le biais de subsides et de prêts. De cette manière, le Fonds du Personnel Poste veille à ce que les membres du personnel restent performants ou le redeviennent.

Au cours de l'exercice sous revue, le Fonds du Personnel Poste a une nouvelle fois enregistré une augmentation des demandes de subsides. Au total, 329 subsides d'un montant total de 938 046 francs ont été alloués (contre 317 subsides pour un montant total de 772 243 francs lors de l'exercice précédent). En outre, 12 prêts d'un montant total de 125 562 francs ont été accordés (contre 19 nouveaux prêts pour un montant total de 189 175 francs lors de l'exercice précédent).

Dans le domaine de l'aide aux vacances, nous avons introduit en 2019, en coopération avec la Fondation Reka pour l'aide aux vacances, une aide aux vacances destinée aux familles, aux familles monoparentales et aux personnes en situation de handicap dont les revenus sont modestes. Trois familles ont eu recours à cette offre en 2020 (contre cinq familles l'année précédente). Avec un apport personnel de 200 francs, elles ont pu bénéficier d'une pause bienvenue. Les frais de voyage et le logement de vacances sont pris en charge par la Fondation Reka pour l'aide aux vacances et par le Fonds du Personnel Poste.

La pandémie de COVID-19 a également amené le Fonds du Personnel Poste à agir. En mars 2020, la demande du Bureau visant à mettre en place une «aide d'urgence Corona» a été approuvée lors de la réunion du Conseil de fondation. 50 000 francs ont été budgétisés en faveur du personnel actif ou retraité de la Poste confronté à des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19. Au total, 56 demandes ont été traitées et 49 316 francs ont été versés par le biais d'une procédure de demande simplifiée.

Après plus de cinq ans au Conseil de fondation, Anne Rose Krähenbühl a mis un terme à son mandat en raison de son départ de la Poste. Nous profitons de cette occasion pour la remercier de son précieux engagement en faveur de la fondation et de ses bénéficiaires et souhaitons la bienvenue à Iva Laszlo qui préside désormais le comité Finances. Lors de la 43^e réunion du Conseil de fondation, le 7 décembre 2020, Markus Klopfenstein a été libéré des fonctions de président qu'il exerçait depuis dix ans. Nous le remercions de la gestion prudente dont il a fait preuve ces dernières années et nous réjouissons qu'il demeure membre du Conseil de fondation. Simone Duarte présidera le Conseil à compter du 1^{er} janvier 2021. Nommée dès le printemps 2020 par la Direction du groupe Poste et le Conseil de fondation, elle a accepté le poste. Nous lui adressons tous nos vœux de succès et lui souhaitons pleine satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Pour le Conseil de fondation



Markus Klopfenstein
Président



Sabine Felder Michaud
Gérante





Sommaire

Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

Conseil de fondation

Bureau

Organe de révision

Aperçu des activités

Aides matérielles

Prêts

Subsides et legs

Aide d'urgence Corona

Prévention de l'endettement par le biais de cours de conseil en matière de budget

Mesure de l'impact

Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

Finances

Placements

Analyse des risques

Comptes annuels

Bilan

Compte de résultat

Annexes

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Rapport de l'organe de révision



Composition du Conseil de fondation, du Bureau et de l'organe de révision

Conseil de fondation



Markus Klopfenstein
Président du Fonds du Personnel Poste,
Poste CH SA



Simone Duarte Pardo
Poste CH SA



Iva Laszlo
Poste CH SA (à partir du 1^{er} avril 2020)



Peter Lacher
CarPostal SA



Daniel Münger
Syndicat syndicom



David Roth
Vice-président du Fonds du Personnel Poste,
syndicat syndicom



René Fürst
Syndicat transfair

Anne Rose Krähenbühl (pas de photo)
Poste CH SA (31 mars 2020)

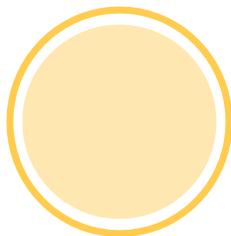
Bureau



Sabine Felder Michaud
Gérante



Kathrin Müller
Collaboratrice spécialisée
Subsides et prêts
Gérante suppléante



Wankdorfallee 4
3030 Berne
fonsdupersonnel@poste.ch
www.fonsdupersonnelposte.ch

Organe de révision

T + R SA, Gümligen
Fiduciaire



Aperçu des activités

Aides matérielles

Par aides matérielles, on entend les prêts ainsi que les subsides (à fonds perdus) octroyés au personnel actif ou retraité de la Poste.

Prêts

Aperçu des prêts octroyés

| | 31.12.2020 | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre de nouveaux prêts | 12 | 19 | 24 |
| Montant total des prêts octroyés | CHF 125 562 | CHF 189 175 | CHF 252 385 |
| Montant en moyenne | CHF 10 464 | CHF 9 957 | CHF 10 516 |
| Prêts courants | 42 | 53 | 69 |
| Montant total au compte débiteurs | CHF 215 863 | CHF 293 055 | CHF 368 921 |
| Remboursements | CHF 218 753 | CHF 319 205 | CHF 410 681 |
| Produits d'intérêts (taux de 3%) | CHF 0* | CHF 9 521 | CHF 13 623 |

*Sans intérêt depuis le 1^{er} janvier 2020

Affectation des prêts octroyés

| | 31.12.2020 | 31.12.2019 | 31.12.2018 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|
| Achats urgents | 4 | 2 | 4 |
| Formation initiale et continue | 0 | 3 | 2 |
| Famille | 3 | 1 | 5 |
| Logement en propriété | 2 | 3 | 1 |
| Dépôt de loyer | 0 | 1 | 0 |
| Impôts | 0 | 0 | 1 |
| Frais de divorce | 1 | 0 | 0 |
| Soins dentaires | 0 | 2 | 0 |
| Autres dettes | 2 | 7 | 11 |
| Total | 12 | 19 | 24 |
| Dont augmentations de prêts | 0 | 1 | 1 |
| Dont prêts supérieurs à CHF 10 000 | 6 | 10 | 11 |

Subsides et legs

Conformément à l'article 13 des statuts, le Fonds du Personnel accorde au personnel en activité et au personnel retraité, à leurs conjoints et partenaires des subsides (à fonds perdus).

Récapitulation des subsides et legs

| | 31.12.2020 | | 31.12.2019 | | 31.12.2018 | |
|--------------------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|
| | Nombre | Montant | Nombre | Montant | Nombre | Montant |
| Frais de maladie et d'accident | 119 | CHF 276 260 | 129 | CHF 239 660 | 126 | CHF 268 536 |
| Cas de rigueur | 171 | CHF 571 099 | 153 | CHF 468 717 | 120 | CHF 368 022 |
| Frais de formation | 39 | CHF 90 687 | 35 | CHF 63 866 | 41 | CHF 80 079 |
| Legs Gurtner* | 0 | CHF - | 0 | CHF - | 0 | CHF - |
| Total subsides | 329 | CHF 938 046 | 317 | CHF 772 243 | 287 | CHF 716 637 |
| Demandes refusées | 9 | | 10 | | 11 | |
| Valeur moyenne des subsides | CHF 2 851 | | CHF 2 515 | | CHF 2 596 | |
| Prestations sociales | CHF 58 566 | | CHF 49 228 | | CHF 48 279 | |

*Le legs Gurtner est dédié aux familles des postiers (autrement dit, aux responsables de filiales) dans le besoin dans la région de desserte de l'ancien arrondissement postal de Berne. Cette année encore, il n'y a pas eu de demandes dans le cadre du legs Gurtner.



Aide d'urgence Corona

Lorsqu'à la mi-mars, les mesures contre le coronavirus sont entrées en vigueur, le Fonds du Personnel Poste a très rapidement décidé de mettre en place une «aide d'urgence Corona». Le Conseil de fondation a débloqué un montant total de 50 000 francs pour cette aide, en stipulant que le montant maximum versé par personne était de 1000 francs.

L'objectif de l'«aide d'urgence Corona» est d'apporter un soutien financier rapide et simple aux collaborateurs et aux collaboratrices se trouvant dans une situation précaire en raison de la pandémie. Ces personnes s'adressent au Conseil social Poste qui transmet au Fonds du Personnel Poste un formulaire de demande simplifié où figurent les raisons pour lesquelles elles ont besoin de cette aide.

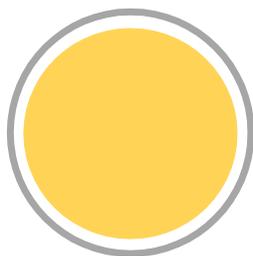
Au total, 56 demandes ont été traitées et 49 316 francs ont été accordés. En moyenne, 880 francs ont été versés afin d'atténuer les cas de rigueur dus au COVID-19. Une demande a été rejetée au motif qu'elle n'était pas liée à la pandémie de COVID-19.

71% des demandes ont été déposées avant la fin du mois de juin 2020. Cependant, il est apparu au second semestre que les situations financières précaires persistaient. C'est pourquoi le Conseil de fondation a décidé en décembre 2020 de budgétiser à nouveau 50 000 francs au titre de l'«aide d'urgence Corona» pour 2021.

Les cas de rigueur ont résulté en premier lieu de la perte de revenus subie par les partenaires des collaborateurs et des collaboratrices de la Poste, qui exerçaient une activité lucrative indépendante (p. ex. coiffeuse), ou du besoin d'équiper les enfants en ordinateurs dans le cadre de l'enseignement à distance. Les deux cas exposés ci-après illustrent précisément le contexte dans lequel se trouvaient les bénéficiaires de cette aide:

Avec la fermeture des écoles durant le premier semi-confinement, une collaboratrice ayant un taux d'occupation de 30% chez RéseauPostal a été confrontée au problème de la garde de ses enfants durant ses affectations. Son mari travaille par équipe. En temps normal, ils s'occupent eux-mêmes et à tour de rôle de leurs enfants, lorsque ceux-ci ne sont pas à l'école. Durant le semi-confinement, les deux enfants, âgés de 8 et 12 ans, ont dû être gardés plus souvent par la maman de jour. Les frais de garde ont augmenté, passant de 150 francs maximum par mois à plus de 390 francs. Le budget déjà serré de la famille a pu être équilibré grâce à un subside de 250 francs versé par le Fonds du Personnel Poste.

Lors du premier semi-confinement, cela faisait 13 mois qu'un collaborateur ayant un taux d'occupation de 60% travaillait chez Uber afin d'atteindre le minimum vital pour lui et sa famille (son épouse et ses deux enfants). À partir de la mi-mars 2020, les demandes de courses se sont effondrées. Or, ce collaborateur devait toujours s'acquitter des frais de leasing de son véhicule. Il ne pouvait pas payer les deux dernières primes d'assurance-maladie et s'est adressé, soucieux, au Conseil social Poste. Le Conseil social a demandé une «aide d'urgence Corona» d'un montant de 1000 francs, ce qui lui a permis de régler les primes d'assurance-maladie. En juin, il a pu travailler à 100% pendant un mois chez PM et a ainsi pu stabiliser encore son budget.



Prévention de l'endettement par le biais de cours de conseil en matière de budget

Le Fonds du Personnel Poste souhaite développer les compétences des personnes en formation et du personnel de la Poste en matière de gestion d'argent.

Au cours de l'exercice 2020, sept cours de conseil en matière de budget ont été financés pour 235 personnes en formation. Ils ont été dispensés par le Conseil social Poste. En élaborant un budget et en se penchant concrètement sur leur gestion personnelle de l'argent, les personnes en formation ont été sensibilisées afin de prévenir les situations d'endettement.

Depuis 2017, des cours de conseil en matière de budget sont proposés au personnel des CFF, de Swisscom et de la Poste et financés par les Fonds du Personnel de ces trois entreprises. Ces cours sont animés de manière compétente par Budget-conseil Suisse qui répond également de leur contenu. Ils sont gérés sur le plan administratif par l'École-club Migros et se déroulent dans les locaux de celle-ci.

Les collaborateurs et les collaboratrices ont le choix entre le cours «Budget brièvement expliqué» (une session de 3 heures et demie), le cours «Pro du budget» (3 sessions de 2 heures et demie chacune à un intervalle d'environ trois semaines) et le cours «Argent et famille» (une session de 3 heures et demie). Ce dernier cours s'adresse aux familles ayant de jeunes enfants en âge scolaire, mais aussi aux familles ayant des enfants qui effectuent un apprentissage ou des enfants majeurs qui suivent une formation. Il prend en compte aussi bien la réalité budgétaire d'une famille de trois personnes que celle d'une famille recomposée.

| | Nombre de cours | Nombre de participants de la Poste | Coût pour la Poste | Coût moyen du cours par personne |
|---|------------------------|---|---------------------------|---|
| Total cours Pro du budget | 6 | 15 | CHF 5 796 | CHF 386 |
| Total cours Budget expliqué brièvement | 5 | 13 | CHF 3 798 | CHF 292 |
| Total Argent et famille | 2 | 4 | CHF 884 | CHF 221 |
| Total | 13 | 32 | CHF 10 478 | CHF 327 |

Les 13 sessions proposées ont toutes eu lieu. En raison du COVID-19, les cours ont été dispensés en ligne sous forme de webinars. Le coût total pour le Fonds du Personnel Poste s'est élevé à 10 478 francs (contre 6577 francs l'année précédente).

Nous tenons à remercier Budget-Conseil Suisse d'avoir adapté rapidement et de manière compétente l'offre au format en ligne: toutes les formations en présentiel prévues initialement ont pu être réalisées en ligne dès le printemps 2020. Le nombre de participants a même augmenté par rapport à l'année dernière, passant de 20 à 32 au niveau des collaborateurs de la Poste et de 78 à 90 au niveau de l'ensemble des participants (Poste, Swisscom et CFF). Malgré cet effort considérable, la qualité des cours s'est maintenue au même niveau élevé. Les cours ont été recommandés par toutes les personnes ayant rempli l'évaluation, indépendamment du format sélectionné.



Mesure de l'impact

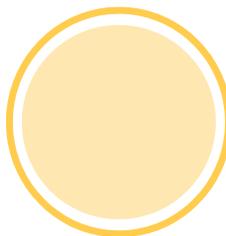
Nous souhaitons connaître l'effet qu'ont les cours de conseil en matière de budget. Aussi mesurons-nous leur impact au moyen d'un premier questionnaire à la fin du cours et d'un second six mois plus tard.

Sur les 90 participants aux différents cours, exactement la moitié ont rempli le questionnaire à la fin du cours. Ainsi, dans le cadre de cette première mesure, les participants ont déclaré suivre ces cours afin de déterminer s'ils procédaient comme il faut et d'apprendre à optimiser encore davantage leur budget pour atteindre, le cas échéant, des objectifs d'épargne. Deux personnes ont indiqué avoir pris part à ce cours en raison de problèmes financiers. Il n'est donc pas surprenant que les participants se soient fixés surtout des objectifs d'épargne pour la future gestion de leurs finances et aient également envisagé d'utiliser des outils physiques ou électroniques pour mieux contrôler leurs recettes et leurs dépenses. Une personne a fait part de son intention de demander un soutien plus approfondi auprès d'un service de conseil en matière de budget ou de désendettement. Les réponses permettent de déduire que les difficultés financières des participants découlent principalement de crédits à la consommation ou de leasings, d'une séparation ou d'un divorce, ou du fait d'élever seul(e) ses enfants.

Connus en juin 2020, les résultats de la deuxième mesure réalisée après coup pour les cours en 2019 témoignent de l'impact des cours.

- Plus de la moitié des participants ont optimisé la tenue de leur comptabilité (saisie des recettes / dépenses).
- À la fin du cours, environ 28% des participants au cours de base et 20% de ceux du cours avancé prévoyaient de réaliser des économies au niveau de leur budget. Six mois plus tard, 16% des participants avaient atteint cet objectif.
- Hormis une personne qui avait des problèmes financiers avant de suivre le cours et dont la situation n'a pas changé, tous les autres participants ont indiqué avoir pu améliorer leur situation financière.

On peut en conclure que les cours de conseil en matière de budget ont un impact sur la situation financière des participants qui s'améliore du fait de la formation reçue et de la mise en œuvre des propositions.



Vacances pour tous et Aide aux vacances Reka

L'offre «Vacances pour tous» a été introduite en 2016 afin de remplacer la mise à disposition de logements de vacances. En 2020, le Fonds du Personnel Poste a sponsorisé 216 réservations avec une contribution d'un montant total de 29 691 francs. Pour chaque réservation, la personne concernée, membre du personnel actif ou retraité, a ainsi bénéficié d'une remise effective d'environ de 180 francs.

Afin de permettre aux familles, familles monoparentales et personnes en situation de handicap de bénéficier d'une pause bienvenue, le Fonds du Personnel Poste a mis en place un partenariat avec la Fondation Reka pour l'aide aux vacances. Depuis 2019, les membres du personnel peuvent déposer une demande d'aide aux vacances Reka par l'intermédiaire du Conseil social Poste. Les collaborateurs et les collaboratrices paient 200 francs par réservation, transport vers la destination de vacances en Suisse et logement de vacances compris. Le Fonds du Personnel Poste apporte une aide de 500 francs; les coûts restants sont pris en charge par la Fondation pour l'aide aux vacances Reka.

Au cours de l'exercice sous revue, trois familles ont profité de vacances Reka à 200 francs.





Finances

Placements

Durant l'exercice sous revue, aucune obligation n'est arrivée à échéance. Un titre a pu être acquis pour une durée de 2 ans et demi et un montant de 3 millions de francs. Le marché financier dans le domaine des obligations n'a à nouveau pas enregistré de détente en 2020. Des liquidités pour un total de 8,4 millions de francs restent disponibles, réparties entre la Banque cantonale bernoise (1 million de francs) et PostFinance.

Au cours de l'exercice sous revue, aucun intérêt négatif n'est devenu exigible.

À la fin de l'année, le portefeuille des obligations se composait de dix titres individuels arrivant à expiration entre 2022 et 2027.

La valeur comptable du portefeuille d'actions (indice SMI passif) demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent.

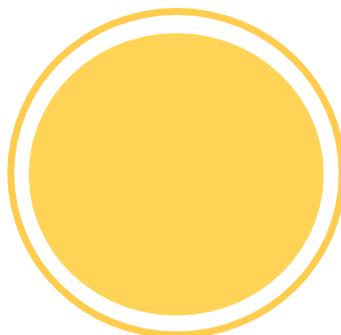
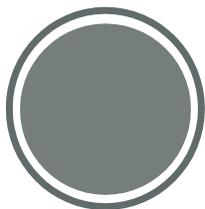
Fin décembre 2020, le portefeuille du Fonds du Personnel Poste se présentait comme suit:

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Valeur de marché obligations | 41,4 millions de francs |
| Valeur de marché actions | 7,7 millions de francs |
| Réserve de fluctuation | -2,9 millions de francs |
| Total des titres de placement | 46,2 millions de francs |

Analyse des risques

Pendant l'exercice sous revue, des analyses des risques ont à nouveau été régulièrement effectuées.

L'organe externe de révision (T + R SA) a confirmé dans son rapport de révision que les risques d'une déclaration fondamentalement erronée dans la présentation comptable doivent être considérés comme minimes.



Comptes annuels 2020

Bilan

Actifs

| En francs suisses | Annexe | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|--|----------|----------------------|----------------------|
| Liquidités | | 8 368 724.20 | 11 994 391.36 |
| Autres créances à court terme | | 119 153.54 | 117 620.25 |
| Actifs de régularisation | | 62 946.52 | 65 868.23 |
| Total de l'actif circulant | | 8 550 824.26 | 12 177 879.84 |
| Titres | Annexe 1 | 46 228 877.48 | 43 094 217.30 |
| Prêts au personnel | Annexe 2 | 207 862.65 | 289 662.11 |
| Total des actifs immobilisés (immobilisations financières et corporelles) | | 46 436 740.13 | 43 383 879.41 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 54 987 564.39 | 55 561 759.25 |

Passifs

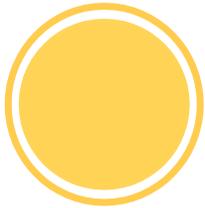
| En francs suisses | Annexe | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|--|----------|----------------------|----------------------|
| Passifs de régularisation | | 51 476.35 | 10 995.70 |
| Total des fonds de tiers à court terme | | 51 476.35 | 10 995.70 |
| Provisions | Annexe 3 | 27 787.00 | 27 787.13 |
| Total des fonds de tiers à long terme | | 27 787.13 | 27 787.13 |
| Total des fonds de tiers | | 79 263.48 | 38 782.83 |
| Capital de la Fondation | | 55 522 976.42 | 55 957 349.05 |
| Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice | | -614 675.51 | -434 372.63 |
| Total des fonds propres | | 54 908 300.91 | 55 522 976.42 |
| TOTAL DES PASSIFS | | 54 987 564.39 | 55 561 759.25 |





Compte de résultat

| En francs suisses | Annexe | 2020 | 2019 |
|--|----------|----------------------|----------------------|
| Subsides et dons | | 73 837.93 | 78 878.18 |
| Produits sur immobilisations financières | Annexe 4 | 490 034.15 | 2 740 356.68 |
| Produits d'intérêts sur prêts et hypothèques | | 2.55 | 10 216.96 |
| Autres produits | | 4 000.00 | 1 014.72 |
| Total des produits | | 567 874.63 | 2 830 466.54 |
| | | | |
| Prestations statutaires | | -1 059 603.14 | -859 498.13 |
| Charges sur immobilisations financières | Annexe 4 | 34 540.67 | -2 313 142.96 |
| Charges pour Vacances pour tous / Aide aux vacances Reka | | 29 691.35 | -30 406.90 |
| Charges de personnel | Annexe 5 | 0.00 | -338.67 |
| Autres charges | | 57 973.83 | -60 738.26 |
| Total des charges d'exploitation | | -1 181 808.99 | -3 264 124.92 |
| | | | |
| Charges financières | | -741.15 | -714.25 |
| Produits financiers | | 0.00 | 0.00 |
| Total du résultat hors exploitation | | -741.15 | -714.25 |
| | | | |
| Bénéfice de l'exercice / (-) Perte de l'exercice | | -614 675.51 | -434 372.63 |



Annexes

Informations générales

Nom, siège et statut juridique

Fonds du Personnel Poste, Berne, Fondation (CHE-104.325.045)

Les documents suivants, adoptés aux dates correspondantes, s'appliquent:

- | | |
|--|------------|
| - Statuts | 10.02.2017 |
| - Règlement de gestion | 06.12.2016 |
| - Directives concernant l'octroi de subsides, prêts, «Vacances pour tous», subventions à des projets | 05.12.2019 |
| - Directives relatives au placement de la fortune de la Fondation | 06.12.2016 |

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur

Statut fiscal

La Fondation est reconnue comme une organisation d'utilité publique et est à ce titre exemptée des impôts directs (ordonnance de l'Intendance des impôts du canton de Berne du 10 octobre 2014).

Principes d'évaluation généraux

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, et en particulier des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

Titres et immobilisations financières

Les titres sont évalués d'après le cours de la bourse ou le prix du marché observé à la date de clôture du bilan. Pour assurer la prospérité à long terme du Fonds du Personnel Poste, il est fait usage de la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves de fluctuation. La constitution de ces éventuelles réserves de fluctuation a lieu à hauteur d'un montant ne dépassant pas la valeur d'acquisition ou la valeur boursière inférieure, le cas échéant.

Prêts au personnel de la Poste

Les prêts au personnel sont évalués au coût d'acquisition au plus, déduction faite d'éventuels correctifs de valeur.



Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Annexe 1: titres

| En francs suisses | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Obligations | 41 428 450.00 | 38 459 000.00 |
| Actions | 7 661 427.48 | 7 608 217.30 |
| Réserves pour fluctuations de cours | -2 861 000.00 | -2 973 000.00 |
| Total | 46 228 877.48 | 43 094 217.30 |

Au 31 décembre 2020, la valeur d'acquisition des titres s'établit à 46 228 385.90 francs (43 093 731.27 francs à l'exercice précédent).

Annexe 2: prêts au personnel

| En francs suisses | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Prêts au personnel | 230 862.65 | 289 662.11 |
| Correctif de valeur pour les prêts | -23 000.00 | - |
| Total | 207 862.65 | 289 662.11 |

Annexe 3: provisions

| En francs suisses | 31.12.2020 | 31.12.2019 |
|-------------------|------------------|------------------|
| Legs Gurtner | 27 787.13 | 27 787.13 |
| Total | 27 787.13 | 27 787.13 |

Annexe 4: produit / charges sur immobilisations financières

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves pour fluctuations de cours de 112 000 francs ont été dissoutes et comptabilisées comme produit (réserves constituées à hauteur de 2 248 000 francs à l'exercice précédent).

Annexe 5: postes à plein temps

| Nombre | 2020 | 2019 |
|--|------|------|
| Postes à plein temps en moyenne annuelle | < 10 | < 10 |

Rapport de l'organe de révision

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



Bringt Sie weiter

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation du Fonds du personnel Poste, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Fonds du personnel Poste pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Guemligen, le 3 février 2021

T+R SA

Daniela Freiburghaus
BSc en Economie d'entreprise
Réviseur agréée

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat